

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE (FCO) TRANSPORT DE VOYAGEURS



■ CONTEXTE & OBJECTIFS

A compter de la mise en place du contrat de progrès dans le transport, tout conducteur(trice) de véhicules de transport de voyageurs, doit tous les 5 ans, suivre une FCO (Formation Continue Obligatoire) lui permettant de procéder à une mise à jour de ses connaissances dans le domaine théorique et pratique.

- Se perfectionner à la conduite rationnelle en appliquant les règles de sécurité
- Connaître les applications réglementaires régissant la profession
- Avoir connaissance des règles et principes relatifs à la santé, la sécurité routière et la sécurité environnementale
- Etre conscient de l'importance du monde du transport et des attitudes positives à développer à son égard



Durée

35 HEURES
5 JOUR(S)



Pré requis

Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou ED en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route et avoir satisfait à l'obligation FIMO.



Public concerné

Tout conducteur(trice) de véhicules de plus de 3.5 tonnes de PTAC, aussi bien en transport public qu'en transport privé de marchandises.

■ TYPE DE FORMATION : Présentiel

■ PROGRAMME

Accueil et présentation de la formation (0h30)

Dresser un bilan des connaissances et techniques de conduite 3h30

Réglementations spécifiques aux transports
Sécurité routière
Techniques et comportement en conduite
Conduite libre accompagnée (évaluation individuelle et analyse : 0 h 30 / stagiaire)

Thème 1 - Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (11h00 dont 6h pour la pratique de la conduite (5h20 de conduite et 0h40 de commentaires pédagogiques) :

- caractéristiques techniques du véhicule de transport de voyageurs
- perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Prise en compte des caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité

Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
Perfectionnement à une conduite sûre et économique
Optimisation de la consommation de carburant
Le chargement, le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile (conduite individuelle et analyse : 1 h 30 / stagiaire)

Thème 2 - Application des réglementations (6h00) :

- transport routier de marchandises, temps de conduite et de repos, l'utilisation du chronotachygraphe électronique, formation des conducteurs, conventions collectives, les statuts particuliers
- La réglementation applicable au transport de voyageurs National et international
Urbain et non urbain
Les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé

Thème 3 - Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (7h00) :

- la conduite préventive et l'évaluation des situations d'urgence notamment à travers des exercices pratiques et études de cas permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- les accidents du travail en circulation et à l'arrêt
- la circulation dans les tunnels

Thème 4 - Service, logistique propres au transport de voyageurs (4h00) :

- les comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- L'environnement économique du transport de voyageurs et notamment l'organisation des transports et le rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

Test final (3h00)

Evaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage
Remise de l'attestation de formation

■ METHODOLOGIE UTILISEE

- Cours théoriques et pratiques. En cours collectifs minimum 4 stagiaires, maximum 16 stagiaires en salle
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes. Salle de cours équipée de moyens multimédias
- Véhicule répondant aux cahier des charges. Sur la route, 4 stagiaires par véhicule pour la conduite
- Livret de formation et de suivi

■ EVALUATION

Evaluation théorique et pratique.

■ VALIDATION DE LA FORMATION

Si réussite à l'examen, attestation de Formation Continue Obligatoire (FCO) Transport de voyageurs.

■ ENCADREMENT PEDAGOGIQUE

Formateur qualifié.

La convocation et la convention vous seront envoyées
par notre partenaire



Possibilité de prise en charge par un organisme financeur.
La formation est éligible au CPF.